

AVIS DE CLÔTURE

Le droit de **revendication des lots** au titre des émissions clôturées suivantes, pourra s'exercer **jusqu'au 26 décembre 2022 inclus**, passée cette date il vous sera interdit de vendre ces produits à vos clients :

ELO – N°0514



CALENDRIER DE DECEMBRE – N°0754



Fait à Leudelange, le 06.09.2022.